

Attestation de participation à un stage de formation admissible

Ce formulaire s'adresse à tout établissement d'enseignement reconnu qui doit attester la participation de stagiaires à un stage de formation admissible. Une copie de cette attestation dûment remplie doit être conservée par l'établissement d'enseignement et une autre copie doit être remise, au plus tard six mois après la fin du stage, au particulier, à la société ou à la société de personnes qui a accueilli les stagiaires.

Ce particulier, cette société, ou, dans le cas de la société de personnes, un particulier ou une société qui en est membre, doit transmettre au ministre une copie de cette attestation

- en même temps que sa demande de crédit d'impôt pour les dépenses qu'il ou elle, ou la société de personnes, a engagées relativement à ce stage ;
- ou, faute d'avoir la copie au moment de la demande de crédit, dès la réception de celle-ci.

1 Renseignements sur la société, la société de personnes ou le particulier

Nom de la société, de la société de personnes ou du particulier, selon le cas		Numero d'entreprise du Québec (NEQ)	
Numero d'identification (pour une société) Dossier IC 0001	Numero d'identification (pour une société de personnes) S, P	Numero d'assurance sociale (pour un particulier)	
Adresse			
Code postal			
Lieu du stage (s'il diffère de l'adresse de la société, de la société de personnes ou du particulier)			
Code postal			

2 Renseignements sur les stagiaires

Remplissez le tableau prévu à cette fin ci-après.

3 Renseignements sur les superviseurs

Inscrivez ci-dessous le nom de chaque superviseur qui a participé à l'encadrement des stagiaires, son numéro d'assurance sociale et le numéro du ou des stagiaires qu'il a supervisés (numéro inscrit à la colonne 1 du tableau servant à fournir les renseignements sur les stagiaires). Si l'espace est insuffisant, joignez une feuille.

Nom du superviseur	Numéro d'assurance sociale	Numéro du ou des stagiaires

4 Renseignements sur l'établissement d'enseignement reconnu

Nom de l'établissement	Code d'établissement
Adresse	
Code postal	

5 Signature

Moi, _____, représentant autorisé à signer pour l'établissement
(écrivez en majuscules)

d'enseignement mentionné à la partie 4, je déclare que

- chacune des personnes dont le nom figure à la partie 2 est inscrite à plein temps à un programme de formation professionnelle au secondaire, à un programme de formation technique au collégial, à un programme de formation universitaire (1^{er}, 2^e ou 3^e cycle), ou à un programme prescrit au sens de l'article 1029.8.33.2R1 du *Règlement sur les impôts*. De plus, ce programme est sanctionné par un diplôme, un certificat ou une autre attestation officielle, et il prévoit la réalisation d'un ou de plusieurs stages dont la durée totale est d'au moins 140 heures ;
- s'il s'agit d'un stage réalisé dans le cadre d'un programme de formation postsecondaire ayant débuté après le 29 mars 2001, il a fait l'objet d'une évaluation formelle par le responsable du programme de formation des particuliers auprès de l'établissement d'enseignement ;
- chacune de ces personnes a complété un stage dans un établissement de la société, de la société de personnes ou du particulier dont le nom figure à la partie 1 ;
- le stage ainsi complété constitue une formation pratique intégrée à un programme d'enseignement ;
- s'il s'agit d'un stage de formation suivi par des élèves de l'enseignement collégial ou universitaire, ceux-ci ont été rémunérés selon des conditions au moins équivalentes à celles prescrites par la *Loi sur les normes du travail* (comme si ces stagiaires étaient visés par cette loi) ;
- le nombre d'heures d'encadrement hebdomadaire (individuel et de groupe, le cas échéant) mentionné à la partie 2 est jugé nécessaire à la réalisation du stage ;
- les renseignements relatifs aux personnes identifiées comme stagiaires et superviseurs respectivement aux parties 2 et 3 sont exacts.

Signature	Fonction	Date	Ind. reg. Telephone
-----------	----------	------	------------------------

